

Plan bâtiment Grenelle : la région est pilote

Publié le mardi 05 octobre 2010 à 09H25



Au cours de la visite du chantier de Val-de-Murigny.

Philippe Pelletier est le président national du comité stratégique du plan Bâtiment Grenelle. Vendredi, il a entamé son tour de France par la Champagne-Ardenne.

Une visite symbolique dans cette région pilote en France, 2 500 logements ayant déjà été réhabilités depuis le Grenelle, sur des critères surtout thermiques.

« Avec 43 % des consommations, le bâtiment est le secteur le plus énergivore en France », rappelle-t-on dans l'entourage de Philippe Pelletier, avocat spécialisé dans le droit immobilier. « L'objectif du Grenelle 1 est de diviser les consommations d'énergie par quatre dans le bâtiment, d'ici à 2050. »

En commençant par les bâtiments existants, qui représentent 99 % du parc. A l'instar de ce qu'a engagé Reims Habitat dans le quartier de Murigny.

Le chantier visité vendredi sur « Les Pléiades » et « Les Pans » porte, à terme, sur 880 logements. Pour un coût global de plus de 15,5 millions d'euros.

De l'étanchéité des terrasses et des façades au remplacement des portes palières, en passant par la réfection partielle des espaces verts, toutes les sources de déperdition de chaleur ont été passées au crible. Pour des économies d'énergie attendues de 38 %.

Si les locataires se sont prononcés, à une large majorité, pour ces travaux, c'est en sachant que le surcoût des loyers (entre 5 % et 7 %) serait largement compensé par ces économies. Lesquelles passent également par des comportements éco-citoyens (20 % de la facture). D'ici à 2016, 90 % du patrimoine de Reims Habitat sera aux normes du Grenelle de l'environnement, a promis cet organisme logeur. Il bénéficie, comme tous les organismes

HLM, de l'éco-prêt logement social qui est à 1,9 % sur quinze ans. Dans la région, il a même été ramené à 0 % avec l'apport de fonds européens du Feder.

Pour les particuliers, l'éco-prêt à taux zéro, plafonné à 30 000 €, s'applique à la résidence principale, a détaillé Philippe Pelletier, au cours de son intervention à Epernay sur le thème de « l'éco-rénovation, les gestes éco-citoyens, et la lutte contre la précarité énergétique ».

Une convention pour l'avenir a été signée vendredi, avec les représentants de l'Etat, et en présence de Benoist Apparu, secrétaire d'Etat en charge du Logement et de l'Urbanisme.

Dominique Herbemont